

ENERGIES

CRANS MONTANA 

Absolutely

Rapport annuel 2017

Organes de la société

Société

La société Crans-Montana Energies SA a pour but la construction et l'exploitation de réseaux pour la distribution de la chaleur à distance (CAD) y compris les unités de production d'énergie thermique et électrique.

Actionnaires

Commune d'Icogne	1.02%
Commune de Lens	14.79%
Commune de Crans-Montana	35.19%
Triage forestier Louable Contrée	10.00%
Association forestière de la Noble Contrée	6.00%
Forces Motrices Valaisannes SA	10.00%
Sogaval SA	23.00%

Conseil d'administration

MM.	Philippe Emery	Président	Triage Forestier Louable Contrée, Président
	Carlo Clivaz	Vice-Président	Crans-Montana, Conseiller communal
	David Bagnoud		Lens, Président
	Nicolas Féraud		Crans-Montana, Président
	Jean-Albert Ferrez		Sogaval SA, administrateur-délégué
	Paul Michellod		Forces Motrices Valaisannes SA, Directeur

Direction

Eric Kamerzin	L'Energie de Sion-Région SA
---------------	-----------------------------

Organe de révision

Fiduciaire Fidag SA, Crans-Montana

Administration et exploitation

L'Energie de Sion-Région SA

Administration

En année statutaire, l'Assemblée générale a enregistré deux démissions, à savoir MM. Eric Kamerzin et Claude-Gérard Lamon. Pour les remplacer l'Assemblée générale du 1^{er} juin 2017 a élu MM. Martial Kamerzin et Carlo Clivaz. Les mandats des autres administrateurs MM. Philippe Emery, David Bagnoud, Nicolas Féraud, Jean-Albert Ferrez et Paul Michellod ont été renouvelés pour une nouvelle période de 4 ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale 2021. M. Philippe Emery a été confirmé comme Président de la société et M. Carlo Clivaz a été nommé vice-président.

Généralité

Plusieurs soirées d'informations ont eu lieu dans le courant du mois de septembre, notamment une soirée d'informations publique tenue le 28 septembre 2017 devant plus de 350 personnes. Cette soirée a permis de présenter le projet de centrale de chauffe de la Moubra et de répondre aux questions le concernant.

Des informations complémentaires au sujet de la planification, du fonctionnement, des dépenses et prévisions du chauffage à distance ont été présentées lors des Assemblées primaires des communes de Crans-Montana, Lens et Icogne le 18 décembre 2017.

Les réponses aux questions posées lors des soirées d'informations et des Assemblées primaires ont été publiées sur le site internet de la société.

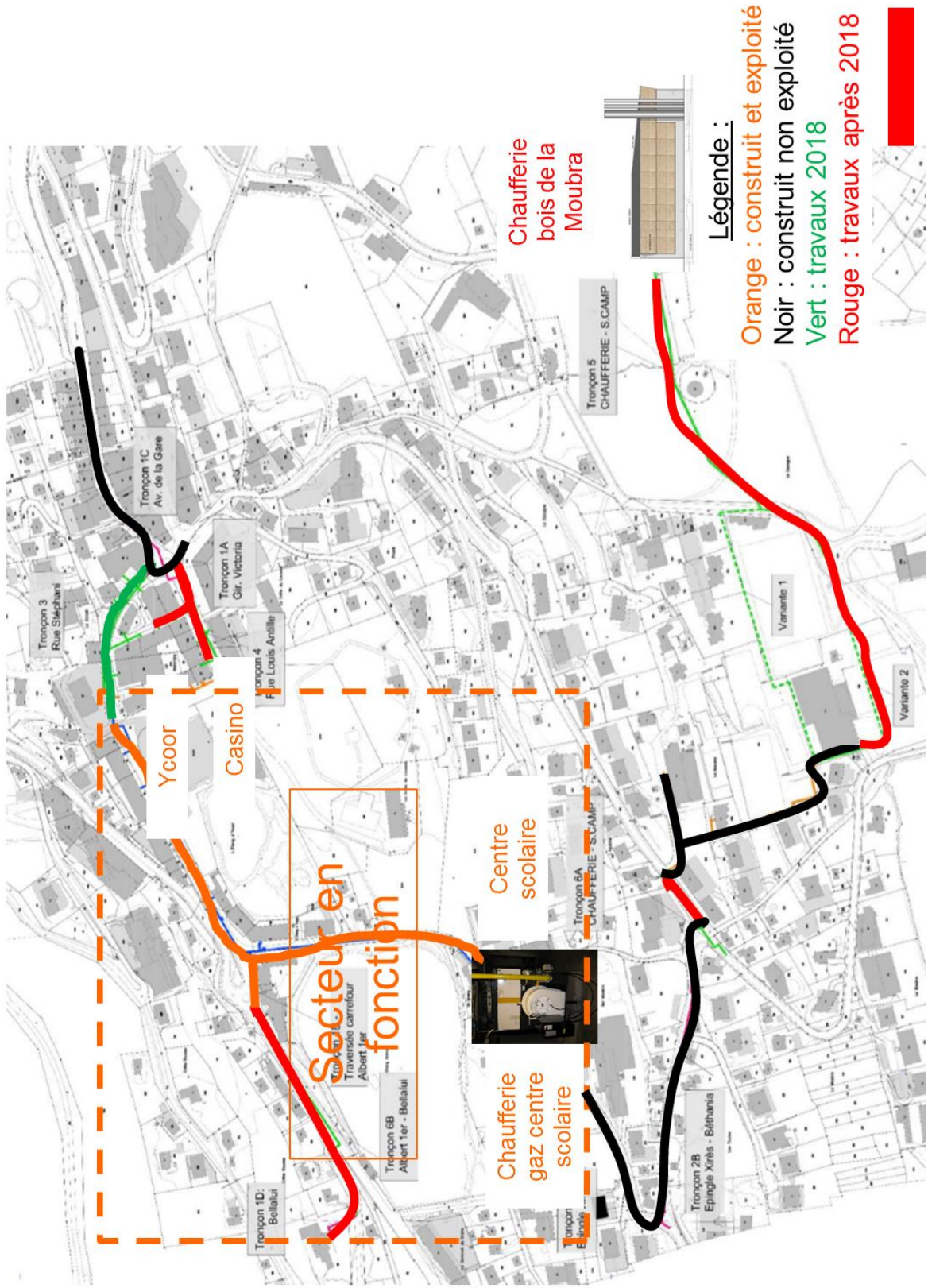
Production

Les dossiers de mise à l'enquête publique pour la construction de la chaufferie à plaquettes de bois de la Moubra ont été déposés le 6 octobre 2017. La localisation de la centrale se situe sur une parcelle de la commune de Crans-Montana au lieu-dit « la Montagnette ». Cette mise à l'enquête a suscité des oppositions qui sont traitées par le service juridique du département de la mobilité, du territoire et de l'environnement de l'Etat du Valais

Exploitation réseaux

La chaufferie à pellets pour le CAD Vallon du Zier a été mise en service le 22 février 2017. Les travaux de l'Avenue de la gare et du Carrefour Ecole de ski – Albert 1^{er} se sont terminés en été. Du côté du Summer Camp – Tennis de la Moubra, la remise en état des propriétés a été effectuée à la satisfaction des clients.

CAD Montana-Randogne : Planification et fonctionnement



COMPTES

2017

Compte de résultat de l'exercice 2017

(Fr.)	2017	2016
Produits		
Ventes de chaleur	368'946.12	152'050.86
Taxes de puissance	47'460.80	38'332.60
Total des Produits	416'406.92	190'383.46
Charges		
Charges de marchandises et de matériel		
Achats de gaz	167'851.39	135'850.55
Achats de pellets	85'364.80	-
Prestations et travaux de tiers		
Prestations de tiers	109'619.69	78'060.45
Autres charges d'exploitation		
Charge d'énergie	3'610.20	24'786.25
Frais d'administration et de comptabilité	39'654.21	15'725.90
Fournitures de bureau	4'065.50	-
Assurances	1'278.90	735.00
CA, AG, organe de révision	18'812.75	29'326.85
Frais de réception	322.90	3'632.86
Communication	1'073.25	-
Amortissements et corrections de valeur des immobilisations corporelles		
Amortissements	66'876.64	-
Charges et produits financiers		
Charges d'intérêts et frais bancaires	70'475.73	62'575.24
Produit d'intérêts	-	-2'500.20
Charges d'intérêts activées	-16'731.95	-
Impôts directs		
Impôts	29'238.05	17'433.35
Total des Charges	581'512.06	365'626.25
Perte de l'exercice	165'105.14	175'242.79

Bilan / Actif

(Fr.)	Bilan au 31.12.2017	Bilan au 31.12.2016
Actif circulant		
Trésorerie		
Banque Cantonale du Valais	1'145'992.85	406'421.80
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	290'068.18	46'636.58
Créances envers des actionnaires	181'164.00	25'956.42
Créances envers des tiers	108'904.18	20'680.16
Autres créances à court terme	146'794.58	178'583.20
TVA à récupérer	146'794.58	178'583.20
Stocks	285'000.00	-
Pellets en stock	15'000.00	-
Matériel en stock	270'000.00	-
Total de l'actif circulant	1'867'855.61	631'641.58
Actif immobilisé		
Immobilisations corporelles en cours de construction	9'704'539.37	6'480'381.37
Chauffage à distance Montana-Randogne	8'099'500.05	5'094'322.35
Chauffage à distance Vallon du Zier	1'605'039.32	1'386'059.02
Total de l'actif immobilisé	9'704'539.37	6'480'381.37
TOTAL DE L'ACTIF	11'572'394.98	7'112'022.95

Bilan / Passif

(Fr.)	Bilan au 31.12.2017	Bilan au 31.12.2016
Capitaux étrangers		
Capitaux étrangers à court terme	805'059.10	542'609.80
Dettes résultants de l'achat de biens et de prestations de services	756'066.60	383'505.35
Dettes envers des actionnaires	6'556.05	9'320.00
Dettes envers des tiers	749'510.55	374'185.35
Passif de régularisation		
Passifs transitoires	48'992.50	159'104.45
Capitaux étrangers à long terme	9'500'000.00	6'000'000.00
Dettes à long terme portant intérêt		
Emprunt Banque Cantonale du Valais	9'500'000.00	6'000'000.00
Autres dettes à long terme		
Prêt convertible postposé envers des actionnaires	500'000.00	-
Provisions à long terme		
Provisions	363'027.87	-
Total des capitaux étrangers	10'363'027.87	6'000'000.00
Capitaux propres		
Capital social		
Capital-actions	1'000'000.00	1'000'000.00
Perte au bilan	-595'691.99	-430'586.85
Pertes cumulées	-430'586.85	-255'344.06
Résultat de l'exercice	-165'105.14	-175'242.79
Total des capitaux propres	404'308.01	569'413.15
TOTAL DU PASSIF	11'572'394.98	7'112'022.95

Annexe aux comptes annuels au 31.12.2017

(Fr.)

31.12.2017

31.12.2016

1. But et activité

Crans-Montana Energies SA est une société de droit suisse dont le siège est à Montana. La société a pour buts la construction et l'exploitation de réseaux pour la distribution de la chaleur à distance (CAD) y compris les unités de production d'énergie thermique et électrique. La société pourra également participer à d'autres sociétés poursuivant des buts analogues dans tous les domaines liés à l'énergie.

2. Principes comptables utilisés

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes comptables du droit suisse, en particulier sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes (art.957 à 962 CO).

3. Dettes à long terme portant intérêt

La Banque Cantonale du Valais octroie à Crans-Montana Energies SA une limite de crédit cadre d'un montant maximal de CHF 13'500'000.00.

Emprunt Banque Cantonale du Valais - Avance à terme fixe	9'500'000.00	6'000'000.00
--	--------------	--------------

Taux fixe annuel 1.03% pour 6'000'000 - Échéance 31.05.2025

Taux fixe annuel 1.00% pour 3'500'000 - Échéance 02.10.2027

Amortissement annuel de Fr. 350'000, payable la 1^{ère} fois le 31.12.2020

4. Moyenne annuelle des emplois à plein temps ne dépassant pas les seuils de 10, 50 ou 250

La société Crans-Montana Energies SA n'emploie aucun salarié. La gestion administrative et technique est effectuée par le personnel de l'Énergie de Sion-Région SA.

5. Actifs gagés en garantie des dettes de l'entreprise

Cession des subventions cantonales à recevoir	1'520'000.00	1'520'000.00
Cession générale des créances	436'862.76	225'219.78

La construction de la Centrale de chauffe a été mise à l'enquête publique le 6 octobre 2017. Elle fait l'objet de recours qui sont en cours de traitement.

Il n'existe pas d'autre fait devant être signalé en vertu de l'article 959c du Code des obligations.

Au nom du Conseil d'administration

Le Président

La Secrétaire

Philippe Emery

Valérie Bonvin

Sion, le 14 mars 2018

Annexe : rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision



**RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION
SUR LE CONTROLE RESTREINT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DES ACTIONNAIRES
DE CRANS-MONTANA ENERGIES SA A CRANS-MONTANA**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de votre société pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.


La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Nous attirons l'attention sur le fait que la moitié du capital-actions et des réserves légales n'est plus couverte (art. 725, al. 1 CO).

FIDUCIAIRE FIDAG SA


Yves Darbellay
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Jessy Rudaz
Expert-réviseur agréé

Crans-Montana, le 30 avril 2018